

## Louis XIV - Mazarin

## Louis XIV - Colbert et Louvois

**Numéro d'inventaire :** 2024.6.11

**Auteur(s) :** Paul Lehugeur

A. Lahure

**Type de document :** planche didactique

**Éditeur :** A. Lahure, imprimeur-éditeur, 9, rue de Fleurus, Paris (à droite)

**Période de création :** 4e quart 19e siècle

**Date de création :** 1886 (vers)

**Collection :** Histoire de France en cent tableaux, par P. Lehugeur

**Inscriptions :**

- numéro : N° 71 (recto) (en haut)
- titre : Louis XIV - Mazarin (recto) (en haut)
- numéro : N° 72 (verso) (en haut)
- titre : Louis XIV - Colbert et Louvois (verso) (en haut)

**Matériaux et technique(s) :** carton

**Description :** Planche recto-verso. Feuille imprimée collée sur carton rigide. La planche n'ayant pas d'œillet de suspension, un trou a été fait en haut, dans lequel subsiste un reste de cordelette.

**Mesures :** hauteur : 44,5 cm

largeur : 32,5 cm

**Notes :** Cette planche, présentant 2 tableaux, est extraite d'une série de 100 tableaux portant sur l'histoire de France des origines à 1815, qui complète un manuel d'histoire des années 1880. Le musée possède 28 planches différentes de cette série, soit 56 tableaux (plus 4 planches en double). L'auteur, Paul Lehugeur (1854-1916) a été élève de l'ENS, professeur agrégé d'Histoire au lycée Henri IV.

**Mots-clés :** Histoire et mythologie

**Lieu(x) de création :** Paris

**Utilisation / destination :** enseignement

**Représentations :** scène historique : histoire, 17e siècle, France / Recto (n° 71): Louis XIV - Mazarin Un texte de présentation du contexte historique 4 scènes représentées et commentées: Arrestation de Broussel - Mathieu Molé - Le peuple au Palais-Royal - Louis XIV au Parlement Verso (n° 72): Louis XIV - Colbert et Louvois Un texte de présentation du contexte historique 3 portraits représentés et commentés: Colbert - Louvois - Vauban 3 scènes représentées et commentées: Infanterie, Garde suisses, Gardes françaises - Cavalerie légère et Dragons - Port de Cette

**Autres descriptions :** Langue : français

ill.

**Objets associés :** 2010.08495

1996.01234

2002.01601

Nº 72

**LOUIS XIV — COLBERT ET LOUVOIS**

Nº 72

La France guérit les maux qu'a causés la guerre civile et se fortifie par une bonne administration. Le génie de Louis XIV consiste à distinguer les grands hommes et à partager avec eux le gouvernement du royaume. Colbert augmente les ressources du pays : il rend les impôts à la fois moins lourds et plus productifs ; il favorise l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts, les sciences



Colbert.

Colbert est un des grands ministres qui ont organisé l'ancienne France : doué d'une activité prodigieuse, il réunit entre ses mains les attributions de nos ministres des finances, de l'intérieur, de l'agriculture, du commerce, des travaux publics, des beaux-arts, et de la marine. On raconte qu'il travaillait seize heures par jour. Admirateur passionné de Richelieu, il bravait comme lui les préjugés et les haines pour détruire les abus et ne songer qu'au bien public : il voulait que la France eût toutes les gloires. Sa mort fut une grande perte pour Louis XIV dont il était comme le bon génie (1685).



Louvois.

Louis XIV et Louvois avaient à peu près le même âge : ils étaient tous les deux jeunes, ardents, belliqueux, passionnés pour la gloire militaire ; ils se comprirent. Louvois eut le bonheur de posséder toujours la confiance du roi, et, sûr du lendemain, il put entreprendre une de ces œuvres qui ne sont possibles que sous les longs ministères. Sa tâche fut difficile, mais il ne se lassa pas, et grâce à lui l'armée française put résister aux coalitions et compléter notre frontière par de précieuses conquêtes. Après la mort de Louvois (1691), les abus reparurent, et la France sentit quel homme elle avait perdu.



Vauban.

Né en 1635, mort en 1707, Vauban est célèbre surtout comme ingénieur militaire : remplaçant les hautes murailles de pierre par des fortifications en terre presque au niveau de la campagne, il fit une grande révolution dans l'art de fortifier les places ; il en fit une en même temps dans l'art de les prendre, et dirigea lui-même le siège d'un grand nombre de villes. Il travailla aussi comme ingénieur civil à des ports, à des canaux, à des aqueducs. Enfin nous ne devons pas oublier qu'il désapprouva la révocation de l'Édit de Nantes, et qu'il eut le courage de proposer à Louis XIV d'utiles réformes.



Infanterie, Gardes suisses, Gardes françaises.

L'uniforme n'est pas affaire de parade : il développe l'esprit de corps et l'esprit militaire, c'est-à-dire le goût du soldat pour sa profession ; il rend sensible aux yeux l'égalité des hommes de même grade : sous l'uniforme, il n'y a plus ni riches, ni pauvres, ni bourgeois, ni paysans ; il n'y a plus que des soldats.



Cavalerie légère et Dragons.

Ce fut Louvois qui donna à l'armée l'uniforme : les régiments d'infanterie reçurent des haluts à grandes basques et des chapeaux de feutre à larges bords ; la tenue des gardes françaises est restée célèbre : elle se composait d'un habit blanc avec galon d'argent, d'une culotte et de bas écarlates, d'un chapeau noir.



Port de Sete

Cette est la porte maritime du canal du Midi, qui relie le Rhône à la Garonne, la Méditerranée à l'Atlantique. Cette est, comme le canal, l'œuvre de Colbert et de Riquet.

N° 71

**LOUIS XIV — MAZARIN**

N° 71

La Fronde est la dernière révolte contre la royauté (1648); le Parlement et le peuple de Paris, entraînés par la noblesse, s'insurgent contre le gouvernement de Mazarin (1648), mais ils s'aperçoivent bientôt de leur faute et font la paix. Les seigneurs continuent la guerre avec l'aide de l'Espagne et de Condé, qui veut le pouvoir, mais, après cinq années de désordre, ils sont réduits, et



Arrestation de Broussel.

La première émeute de la Fronde fut provoquée par l'emprisonnement de Broussel, conseiller au Parlement, qui s'était fait remarquer par son opposition à Mazarin : le 26 août, pendant qu'on chantait le *Te Deum à Notre-Dame*, pour la victoire de Lens, Broussel fut arrêté dans sa famille par des gardes ; le peuple, qui l'appelait son protecteur, se souleva aussitôt : on ne parvint pas à l'arracher aux soldats, mais Paris se hérissa de barricades, et quatre cent mille voix crièrent : « Liberté ou Broussel ».

Mazarin devient plus puissant que jamais (1653). La royauté est absolue. La France pacifiée reprend avec vigueur la guerre contre l'Espagne ; Turenne est vainqueur près d'Arras (1654) et près de Dunkerque (1658), et l'Espagne signe la paix des Pyrénées, qui donne à la France l'Artois et le Roussillon (1659). L'Espagne est abaissee comme l'Autriche. Mazarin a achevé l'œuvre de Richelieu.



Mathieu Molé.

Pendant le siège, le président du Parlement, Mathieu Molé, injustement soupçonné de correspondre avec Mazarin pour lui livrer Paris, fut insulté par la populace. Menacé de mort par des forcenés, il leur dit avec calme : « Quand vous m'aurez tué, mes amis, il ne me faudra que six pieds de terre. » Cette réponse plut à la foule et Molé fut sauvé. (avr. 1649). Il avait déjà couru le même danger le lendemain de l'arrestation de Broussel, pour avoir essayé de rapprocher les partis, et il avait fait preuve du même courage.



Le peuple au Palais-Royal.

Pendant la Fronde des seigneurs (1650), le Parlement et le peuple, comprenant qu'ils n'avaient pas les mêmes intérêts que les nobles, refusèrent de se révolter avec eux ; mais, quand les seigneurs furent vaincus, le Parlement, inquiet du triomphe de Mazarin, demanda son renvoi, et le peuple s'insurgea de nouveau. La cour surprise se trouva prisonnière au Palais-Royal ; une nuit même, la multitude pénétra dans les appartements, et jusque dans la chambre du jeune roi endormi, pour être bien sûre qu'il ne s'était pas échappé (févr. 1651).



Louis XIV au Parlement.

Louis XIV ne pardonna jamais aux magistrats du Parlement le rôle qu'ils avaient joué dans la Fronde. Il fit brûler les registres de leurs délibérations, et leur défendit de discuter des affaires de l'état. Un jour que le Parlement s'était assemblé sans son ordre, au sujet d'un édit, Louis XIV entra dans la salle avec ses grandes bottes et son habit de chasse, un fouet à la main : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées », et il défendit aux magistrats de s'occuper de ses édits (1655).